Conseil Municipal du 9 septembre 2026

Le 9 septembre 2026, à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de la commune de Chailly-en-Gâtinais s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du 1er septembre 2026, sous la présidence de M. VASSEUR Hervé, le Maire.

Étaient présents : REMBERT Hélène, LEROY Gérard, DEBACKERE Laurent, BOUCAUT Jean-Marc, BOUCAUT Éliane, RIGHI Sylvie, BEZILLE Pascal, HERMANN Sandrine, FIANDRIN Pascal, VIALATTE Magali, LEFEBVRE Aure, VERMOREL Clément.

Absents excusés : HERCOUET Anthony a donné pouvoir à Aure LEFEBVRE

Secrétaire de séance : REMBERT Hélène

Avant de commencer le conseil, M. Le Maire souhaite la bienvenue à Sandra DAVID, pour ses nouvelles fonctions de secrétaire de mairie.

Cet été, pas de décisions prises par le maire par délégation.

2 déclarations d'intention d'aliéner

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 09/07/2026

Rajouter le devis « Au Courpalet » d'un montant de 3910,00 €

C : 0 A : 0 P : 15

Détermination du nombre d'adjoints et élection d'un adjoint (si besoin)

Pour donner suite à la démission de Mme Sandra DAVID au conseil municipal, M. le Maire propose deux options :

- Soit le conseil reste à 3 adjoints
- Ou bien désignation d'un 4ème adjoint

M. le Maire informe que concrètement le fait de fonctionner à 4 adjoints depuis mars 2026 au lieu de 3 dans la mandature précédente, ne lui a pas paru à apporter une plus-value notable. Ne pas réélire un 4ème adjoint, cela permet d'utiliser le montant consacrer l'indemnité pour une partie du salaire que la nouvelle secrétaire va percevoir.

Si le conseil choisit un 4ème adjoint, celui-ci reprendra les délégations de Mme DAVID (social et associatif)

M. le Maire propose de rester à 3 adjoints, le vote sera à bulletin secret.

Pascal FIANDRIN : est-ce qu'il faut que ce soit absolument une femme ?

Réponse : non, pour un point de vue équilibre, ce serait mieux. Légalement, ce n'est pas obligatoire. La parité n'est pas prise en compte.

Gérard LEROY pense qu'il faut rester à 3 adjoints. Reproche au 4ème adjoint de ne pas aller ouvrir la station d'épuration lors de son astreinte. Les adjoints doivent assumer leurs fonctions.

Magali VIALATTE : est-ce que dans ces 6 mois, il était nécessaire d'avoir 4 adjoints ?

Le fait d'avoir 4 adjoints, au niveau des finances, c'est possible. Il faut préciser qu'il y a une 2ème secrétaire à temps partiel (Mme CLAVEL à 28h et Mme DAVID 20h), ça fait 48h avant il y avait un temps plein à 35h. Il faut financer 48h mais effectivement jusqu'au départ en retraite de Mme CLAVEL.

Vote sur la proposition de rester à 3 adjoints :

- OUI : 5
- NON : 8
- 1 blanc

Le conseil reste à 4 adjoints.

- Vote pour nommer le 4ème adjoint :

Secrétaire : Hélène REMBERT
Il faut nommer 2 assesseurs : Magali VIALATTE et Clément VERMOREL.

Aure LEFEBVRE, Pascal BEZILLE et Pascal FIANDRIN proposent leur candidature.
1er tour
2ème tour
3ème tour

Aure LEFEBVRE est élue 4ème adjointe.

Remplacement d'un représentant du SIRIS

Hervé VASSEUR a donné sa démission au SIRIS pour laisser la place à Sylvie RIGHI en tant que suppléante, qui est à la retraite et ne fait plus partie du personnel du SIRIS.

C : 0 A : 0 P : 15

Remplacement de membre pour les commissions communautaires

À la suite de la démission de Sandra DAVID, Aure LEFEBVRE est désignée à la commission Action sociale et Santé.

C : 0 A : 0 P : 15

Désignation de suppléants dans les commissions thématiques de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

A chaque commission était désigné un titulaire sauf à la commission voirie où il y avait un suppléant, à la suite du conseil communautaire de juin 2026, le règlement des commissions autorise désormais la désignation d'un suppléant par commission (Voir tableau).
En cas d'absence du titulaire, celui-ci devra prévenir le suppléant.

C : 0 A : 0 P : 15

Positionnement sur la vente des maisons éclusières

Le Département du LOIRET met en vente la maison éclusière (88 m²) de Rougement pour un montant de 78000,00 €.
Le Département n'a pas contacté les communes pour une proposition d'achat.
Est-ce que la commune a les moyens d'investir 78000,00 € sur laquelle il n'y a pas de projet ? maison excentrée et des travaux à faire.
Hervé VASSEUR a été informé cet été par un journaliste pour savoir si la commune était intéressée.

C : 0 A : 0 P : 15

Informations

Le Comice : la cavalcade du dimanche, où le char de Chailly a été fort remarqué. M. le Maire souhaite remercier publiquement tous les bénévoles, qui ont contribué à la fabrication de ce char, quelque soit leur implication, le temps de travail fourni.
Une soirée organisée pour remercier les bénévoles.
Clément VERMOREL : quel sera le devenir du char ?
Réponse : le char va être exposé dans le bourg Le COCAL, pour les médiévales de 2027, a demandé le prêt.
M. le Maire explique aussi que tout ne se passe pas forcément bien mais ce n'est pas le lieu des polémiques, s'il y a des choses à mettre au point, ce sera un autre moment et ailleurs.

Aménagement de stations d'alerte sur le canal dont le Département est le propriétaire : il y 2 versants

- Le versant Loire est équipé de station d'alerte,
- Le versant Seine pas encore

Le Département demande l'avis de la mairie d'installer une station d'alerte sur le pont du Fort.

Taxe sur la vacance des locaux d'habitations (TVLH), si la commune veut instaurer cette taxe pour 2027, il faut délibérer avant le 01/10/2026.
Il faudrait connaître le nombre de logements concernés, c'est par rapport à la valeur locative. Cette taxe s'applique pour des logements vacants depuis 1 an.
M. le Maire demande l'avis du conseil municipal.

La DGFIP propose une évaluation cadastrale des éléments de confort des maisons. Le but est de réévaluer les biens. Le Maire doit écrire pour donner un accord ou ne pas répondre au courrier concernant cette réévaluation.

M. le Maire informe et avec son accord le Passage du bus numérique (destiné surtout aux personnes âgées), le 28/10/2026 de 9h30-12h30/14h-17h, sur inscription à la mairie jusqu'au 27/10/2026.

Proposition de dates pour rencontrer les communes de Presnoy et Thimory pour le Conseil Municipal Jeunes (17/09/2026 à 19h30, 24/09/2026 à 19h30, 25/09/2026 à 18h ou le 01/10/2026).
M. le Maire souhaite savoir si des conseillers sont intéressés pour participer à ce projet.
M. le Maire proposera la date de réunion pour le 01/10/2026.

Une réunion de SIRIS a eu lieu le 07/09/2026, les personnes qui s'occupent de la garderie, souhaiteraient des jeux de société. Une liste de jeux a été faite. La liste sera envoyée à chaque conseiller.

Réunions des commissions

- Feu d'artifice reporté le 10/10/2026, faire une animation autour de « Octobre rose », lien avec Rosa Fest et le bar (proposition d'une rando apéro). Il faut prévoir une réunion un lundi après 18h30, seront présents Aure, Sylvie, Laurent, Magali, Hervé, Hélène.
- Prévoir une commission pour le repas des anciens, qui est prévu le 06/12/2026, le colis des anciens

Repas des anciens, il sera demandé un devis auprès de « Les saveurs de Christopher, « Au Courpalet », « L'Auberge à Châtenoy » avec apéritif, entrée, plat, fromage et dessert (vin, café).
Animation : le magicien de l'année dernière et Laurent DEBACKERE s'occupera de la musique.
Le Noël des enfants : demander à OIKA OIKA, la date est le 12/12/2026, prévoir le goûter.

- Plan Communal de Sauvegarde : date retenue le 24/09/2026 à 19h30

Infrastructures : faire le point par rapport aux petits travaux prévus pour la salle des fêtes, en attente de devis pour le tableau électrique (1 seul de devis pour le moment).

Questions diverses :
Pascal FIANDRIN :
- a remarqué que les tubes en alu où sont accrochés les voilages, au bar, bougent.
- les routes sont craquelées, due à la sécheresse, est-ce qu'il est possible de faire quelque chose ?
Réponse : commande faite d'enrobé à froid, le technicien de la ComCom, responsable de la voirie, fera le tour de la commune avec les agents techniques, pour voir ce qu'ils peuvent faire.

Sandrine HERMANN : « Chez les filles », odeur le matin dans le bar de fosse septique.
Pascal BEZILLE : il faudrait faire venir un plombier pour vérifier les syphons.

Clément VERMOREL : plaque surélevée ratière ? en direction de Lorris, très dangereux.
Invitation de Pyropartie, feu d'artifice à Beauchamps 12/09/2026 à 21h (qui ne sera pas le même qu'à Chailly).

Association des anciens Maquisards de Lorris lance leur projet, et fait appel aux dons.
Réponse : une subvention est donnée tous les ans.

Gérard LEROY : au niveau voirie, toute la commune a subi la sécheresse. Certaines routes sont fissurées, cela devient dangereux surtout pour un vélo ou une moto.
A la déchetterie, savoir à quel moment les végétaux vont être broyés, pour faire de la place.
Réponse : demande un devis pour le broyage, il faut compter 5000€/an.

Hélène REMBERT :
Remercie les conseillers, qui étaient présents pour le repas du 13/07/2026, pour leur aide.
Il était question d'écrire des courriers aux administrés pour les informer de tailler les branches et les haies. Est-ce que les courriers ont été faits ? Voir pour les terrains laissés à l'abandon.
Est-ce que la démarche a été faite pour un nouveau portable ? Réponse : non
Est-ce que le chenil est fini d'être installé ? Réponse : presque
Est-ce que les frigos ont été achetés ?
La commune de Thimory a installé une boîte à livres destinée aux enfants, offerte par le Lions Club, la commune pourrait bénéficier d'arbres, est-il possible de faire pareil pour Chailly et la mettre devant l'école ?

Aure LEFEBVRE demande si la mairie a reçu des courriers d'administrés concernant la sécheresse pour leur habitation.

Laurent DEBACKERE avait déjà informé le manque de visibilité sur la D963, au stop en sortant de Chailly.

Pascal BEZILLE s'est rendu au bâtiment technique pour récupérer son tracteur et voir l'agent technique.
(Pascal remercie Gérard de l'avoir engueulé lors de la soirée du comice, devant Hervé, qu'il était hors de question de mettre le char dans le bâtiment technique.)
Pascal a aidé l'agent technique pour changer les couteaux de broyeur et en a profité pour demander d'acheter quelques outils. Pascal lui a demandé de ranger.

Sylvie RIGHI : est-il possible de mettre un panneau espace vert car des véhicules se garent sur la pelouse près du terrain de pétanque.
- prévoir pour l'année prochaine une exposition sur la commune, lors des journées du patrimoine.
- Halloween prévu le 24/10 ou le 31/10/2026.

Eliane BOUCAUT : demande si une mise à jour pourrait être faite pour les personnes isolées en cas de canicule.

Clément VERMOREL : est-ce qu'un devis a été fait auprès d'entreprises pour une clim concernant les écoles ?
Laurent DEBACKERE : à Thimory, existence d'une géothermie sur le nouveau bâtiment. Proposition de pompe à chaleur air/air. Droit à une prime EDF de 10000€ par école, demander des subventions, la DETR,
M. REDJAL, maire de Presnoy, a demandé un devis pour faire des trous afin de planter des arbres (platanes et catalpa) dans les cours des écoles. Le montant est de 4000€.
Laurent DEBACKERE va demander à l'agent s'il peut le faire, ce qui reviendrait moins cher.

Prochain conseil : aucune date n'a été fixée

Fin de conseil : 21:50